



FICHE PROGRAMME

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE IMAJ

Autoriser à exploiter sous le N°I1109509440

PERMIS B / B78

Préparation aux épreuves théorique et pratique du permis de conduire.

DIPLOME VISE PAR LE CANDIDAT

- Obtenir l'**épreuve théorique générale (E.T.G)** avec un maximum de 5 fautes sur 40 questions portant sur sa connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite du véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur ;
- Obtenir l'**épreuve pratique d'admission** permettant d'apprécier leur aptitude à conduire et à manœuvrer les véhicules de la catégorie pour laquelle le permis est sollicité et leur comportement.

PRÉREQUIS

- Avoir la nationalité française ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- **Avoir au moins 17 ans** (ou 15 ans si vous préparez le permis dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite) ;
- **Présenter** un document prouvant votre situation concernant la JDC pour les moins de 25 ans.
- **Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR** si c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez et que vous êtes né après 1988 ;

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- **Avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante auprès d'un médecin agréé** pour connaître votre aptitude à la conduite. Ce dernier désignera les aménagements nécessaires. La liste des médecins agréés est disponible sur le site internet de la Préfecture du Val d'Oise : www.val-doise.gouv.fr.

DURÉE

Contrat d'une durée de 12 mois à la signature. Le contrat peut faire l'objet d'une prolongation par voie d'avenant à l'initiative de l'un ou l'autre des parties.

DURÉE DE LA PARTIE PRATIQUE

- Minimum 20 heures obligatoire (boîte manuelle) ;
- Minimum 13 heures obligatoires (boîte automatique, avec une régulation à la boîte manuelle possible en auto-école au bout de 3 mois après un minimum de 7h de conduite).

POUR QUI ?

Toute personne répondant aux prérequis listés ci-dessus et orientée par un prescripteur.

PRESCRIPTEURS

Toute structure d'accompagnement vers la formation et l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, Mission Insertion, structures d'accompagnement des Bénéficiaires du RSA, CCAS, associations...

COUT DE LA FORMATION

Evaluation préalable : 20 €

Frais administratifs :

- Gestion de l'élève : 20 €
- Demande du permis de conduire ANTS : 20 €
- Livret d'apprentissage (version papier ou dématérialisé) : 10 €

Partie théorique :

- Forfait de formation théorique : 30 €
- Accès e.learning : 20 €

Partie pratique :

- Heure sur simulateur (10h maximum sur la formation) : 40 €
- Heure sur boîte manuelle : 40 €
- Heure sur boîte manuelle : 40 €
- Accompagnement examen pratique : 40 €

Exemple pour un élève évalué à 35h de conduite sur boîte manuelle pour une primo inscription :

Partie théorique : 120 €

Partie pratique : 1440 € (incluant accompagnement examen pratique)

Soit 1560 €

MODALITE ET DELAI D'ACCES

Entrées et sorties permanentes. L'élève pourra intégrer l'auto-école dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande d'admission

LIEU

**22 avenue du Champ Bacon
95400 VILLIERS LE BEL**

Bus : 268/270, arrêt Louis Perrein

A pied : l'avenue du Champ Bacon est accessible depuis la rue Pierre Sémard au niveau du n°65 proche de la piscine Camille Muffat et du Parc des Sports

INDICATEURS

196 élèves en 2021

Taux de satisfaction des bénéficiaires : 95.8 %

Taux de réussite permis : 50 %

Taux de réussite E.T.G (code de la route) : 61%

● SIÈGE SOCIAL ●

22 Avenue du Champ Bacon - 95400 Villiers-Le-Bel

TÉL : 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr

SITE INTERNET www.imaj95.fr -  Association IMAJ

SIRET : 34482064200058

Numéro d'activité : 11950496295

NAF : 8899B

● Version 1-03.2022 ●



OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie B du permis de conduire prenant valeur de diplôme ; Favoriser la mobilité, l'accès à l'emploi ou à la formation des demandeurs d'emploi et inactifs ;
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes pas ou peu qualifiées, vulnérables et/ou déscolarisés rencontrant des difficultés dans leur insertion ;
- Revaloriser les personnes à travers l'apprentissage du code de la route et de la conduite automobile.

INTERVENANTS

- Une cheffe de service / enseignante de la conduite titulaire du BEPECASER / conseillère en insertion professionnelle;
- Trois enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) ;
- Des éducateurs de la prévention spécialisée réalisant un travail d'accompagnement vers l'insertion ;
- Une assistante administrative.

MATÉRIELS MOBILISÉS

Pour la partie théorique

- Salles de cours équipées de moyens informatiques et de vidéo-projection ;
- Matériel professionnel.

Pour la partie pratique

- 4 véhicules à boîte manuelle à double-commande ;
- 2 véhicule à boîte automatique à double commande.
- 1 simulateur de conduite (boîte automatique, boîte manuelle)

PROGRAMME DE FORMATION

Pour la partie théorique

- L. Dispositions légales en matière de circulation routière ;
- C. Le conducteur ;
- R. La route ;
- U. Les autres usagers de la route ;
- D. Réglementation générale et divers ;
- A. Porter Secours ;
- P. Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule ;
- M. Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité ;
- S. Équipements de sécurité des véhicules ;
- E. Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Pour la partie pratique

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

- Entretien individuel d'accompagnement vers l'insertion professionnelle ;
- Soutien avec la dématérialisation du permis dans l'inscription et la demande de fabrication du permis ;
- Cours de préparation à l'examen du code de la route en utilisant une méthode d'apprentissage la plus interactive possible ;
- Préparation et passage de l'ASR pour les élèves de moins de 21 ans ne l'ayant pas obtenu dans le cadre scolaire ;
- Séances de soutien individuel personnalisé ;
- Code intensif (3 jours) durant les vacances scolaires ;
- Inscription des élèves au e-learning pour s'entraîner depuis leur domicile ;
- Cours de conduite sur boîte manuelle ou boîte automatique ou simulateur ;
- Si possible, invitation à faire de la conduite supervisée.
- Voyage pédagogique (1 jour) pour découvrir d'autres régions.

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Sessions d'examens blancs en théorie et en pratique ;
- Livret d'apprentissage aux permis B ou application Sarool
- Fiche individuelle de suivi / ou application Sarool

CONTACTS ADMISSIONS

Pour toute question, veuillez contacter :

Cheffe de Service : Laura BONNIN laura.bonnin@imaj95.fr

Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous prévenir de manière à étudier l'aménagement de la formation. La **référente handicap** est : Aurélie GODARD aurelie.godard@imaj95.fr

● SIÈGE SOCIAL ●

22 Avenue du Champ Bacon - 95400 Villiers-Le-Bel
TÉL : 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr
SITE INTERNET www.imaj95.fr -  Association IMAJ
SIRET : 34482064200058
Numéro d'activité : 11950496295
NAF : 8899B

● Version 1-03.2022 ●